306. A. W. Schlegel an Jean-Pierre Abel-Rémusat

Bonn 5 Mai 1826

Monsieur!

J'ai l'honneur de Vous adresser ci-joint un article destiné pour le Journal Asiatique. J'apprends que Mr Saint-Martin en est actuellement le redacteur, mais je n'ai pas l'avantage d'être personnellement connu de lui, et je ne voudrais pas débuter dans mes relations avec ce savant distingué par une réclamation peut-être importune. D'ailleurs puisque heureusement pour la société Asiatique Vous remplissez toujours la charge de sécrétaire, je pense que les affaires étrangères sont de Votre département. Je demande l'insertion de ma réponse à Mr. Langlois dans le Journal Asiatique, et je ne pourrai consentir à aucun retranchement. Je suis persuadé, Monsieur, que Vous trouverez ma demande pleinement fondée en justice. J'ai bien d'autres moyens de publicité, mais je n'ai que celui-là de me faire lire par les mêmes lecteurs qui ont lu ou parcouru les quatre longs articles de Mr. Langlois. Ce n'est pas dans mon intérêt seulement que je réclame l'insertion. Ces éclaircissemens sont dûs aux lecteurs, induits en erreur par un ignorant qui se targue continuellement de l'autorité de deux maîtres: du scoliaste, qu'il a mal compris, et du professeur qui, comme l'on sait, n'enseigne guère. C'est en fait de l'étude du sanscrit, si ceux qui sont indolens ou trop faibles pour l'avancer eux-mêmes, peuvent impunément accabler de dégouts ceux qui y consacrent leurs veilles. Je puis Vous assurer que le premier connaisseur du sanscrit en Europe Mr. Colebrooke enfin a été indigné des articles en question. Pour moi je ne m'étonne pas de la malveillance, mais je suis un peu surpris de la mal-adresse. Mr. de Chézy n'aura pas revu les articles de Mr. Langlois avant l'impression. Autrement aurait-il laissé compromettre si étrangement la réputation de son école par les bévues les plus grossières?

J'espère que mon article pourra être inséré en entier dans un prochain numéro du Journal Asiatique. Il perdrait tout son effet s'il était morcelé. Puisque Vous avez maintenant des caractères dîvanâgari on pourra sans difficulté les employer pour les citations en langue sanscrite: cela leur donne toujours plus d'authenticité. Mais lorsqu'il faut recourir à la transcription en lettres latines, j'observe toujours la méthode de Mr. Colebrooke. J'ai conservé cependant l'orthographe de Mr. Langlois dans les passages extraits de ses articles.

Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden
http://digital.slub-dresden.de/id343347008/462